Diplôme Universitaire Conseil Conjugal et Familial

FORMATION CONTINUE

Acquérir une posture et un positionnement professionnels de CCF traduits par des savoirs être, des savoirs faire et des savoirs

---

PROFIL CONCERNÉ :

PROFESSIONNELS DES DOMAINES DU MÉDICAL, PARAMÉDICAL, SOCIAL, ÉDUCATIF, PSYCHOLOGIQUE, JURIDIQUE.

COÛT DE LA FORMATION :

DEVIS SUR DEMANDE (NOUS CONTACTER)

Formation longue

81%
taux de satisfaction en 2024 (Taux de retour : 84%)

59%
taux de réussite en 2024

59%
taux d'efficacité en 2024

SANCTION DE LA FORMATION :

DIPLÔME UNIVERSITAIRE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Attestation de formation

DU CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant aura acquis des compétences :
o Accueillir la demande d'une personne, de membres d'un couple ou d'une famille (consultant(s)) dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle et/ou sociale
o Conduire un entretien d'accompagnement à la vie relationnelle, affective, sexuelle et/ou sociale afin que le(s) consultant(s) engage(nt) une réflexion ou prenne(nt) une décision, avec sérénité et lucidité, qui leur convient le mieux
o Accompagner le(s) consultant(s) dans les champs de leur vie relationnelle, affective, sexuelle et sociale, de la conjugalité et de la parentalité. Ceux confrontés à des situations de violences, intrafamiliales, le cas échéant, en les orientant vers d'autres intervenants
o Animer des sessions et actions d'informations collectives sur les droits en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle, en mettant en œuvre les techniques d'animation et de formation, en adéquation avec le public visé.
o Animer l'espace d'accueil d'un site dédié à la vie relationnelle en proposant des activités en adéquation avec le public visé.
o Concevoir des animations et des actions d'information collectives auprès de publics scolaires, adultes et professionnels pour répondre à des commandes d'actions éducatives ou de sensibilisation dans le champ de la vie relationnelle, affective, sexuelle et sociale, en coopérant avec les acteurs engagés auprès des publics visés, dans une approche globale, neutre et bienveillante.

Contenu de la formation

La formation au Conseil conjugal et familial, cadrée par l'arrêté du 3 décembre 2010, comprend 480 h d'enseignement, réparties sur deux années, dont deux stages de 40 h.
L'enseignement est à la fois théorique et pratique.
Programme
Sensibilisation au groupe et à l'institution
Formation à l'entretien individuel, conjugal et familial
Méthodologie mises en situation professionnelle (animation collective et entretien), dossiers professionnels et mémoire
Ateliers de stage
2 stages de 40 h
Le-la conseiller-ére conjugal-e et familial-e est un-e professionnel-le formé-e à écouter et accompagner les individus, les couples et les familles dans les situations où la vie affective, relationnelle et sexuelle est en jeu. Il-elle les accompagne à identifier ces situations, à activer les ressources, psychiques notamment, et à éclairer les décisions.
Il-elle intervient également lors des séances d'animation collective, d'information ou de groupe de paroles sur les questions de vie affective, relationnelle et sexuelle.
La formation proposée à l'ISF cherche à répondre aux orientations pédagogiques suivantes :
Articuler constamment enseignement théorique et formation pratique.
Proposer une approche pluridisciplinaire : psychanalyse, psychologie,droit, sociologie, histoire, philosophie, anthropologie, médecine.
Prendre en compte les acquis et l'expérience des participants par une pédagogie interactive
Permettre à chacun de parler des questions soulevées par la pratique et les stages. Des ateliers de

stage sont prévus à cet effet.
Proposer des temps communs de formation théorique sur la famille pour les stagiaires en Médiation Familiale et Conseil Conjugal et Familial.
Fournir un soutien méthodologique individualisé pour la rédaction des travaux, notamment le mémoire qui clôt la formation.

RYTHME ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Modalités d'évaluation

L'obtention du diplôme universitaire atteste de l'acquisition des compétences en matière de conseil conjugal et familial visées dans le code de la santé publique.
Le D.U. conseil conjugal et familial est obtenu sur délibération du jury de diplomation. Ce jury, qui se réunit début décembre de la seconde année, statue en tenant compte :
o du suivi de l'intégralité des 400 heures de cours et la participation active
o de l'évaluation d'une mise en situation d'animation collective (avec la réalisation d'un dossier)
o de l'évaluation d'une mise en situation d'un entretien de CCF (entretien simulé)
o de l'évaluation des 80 heures de stages (rédaction de deux dossiers professionnels)
o de l'évaluation du mémoire professionnel (rédaction et soutenance orale)
En cas de non validation du D.U., un certificat de réalisation sera délivré.

Modalités pédagogiques

- Formation entièrement présentielle
- Articulations théorico-pratiques
- 400 heures d'enseignements théoriques et 80 heures de formation pratique minimum.

Équipe pédagogique

Professionnels du conseil conjugal et familial, médecin, sage-femme, et enseignants-chercheurs de l'UCLy, spécialistes des champs disciplinaires suivants : psychologie, thérapie de couple, sexologie, droit, médecine, éthique.

Durée de la formation

La formation se déroule sur un total de 480 heures d'enseignement et de formation réparties comme suit :
– 1ère année : 252 heures (36 journées) d'enseignement théorique
– 2ème année : 148 heures (21 journées) d'enseignement théorique
+ 80 heures de stage réparties sur les deux années

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques et pré-requis

Les personnes titulaires d'un diplôme d'Etat professionnel de niveau III (nomenclature 1969) ou niveau 5 (janvier 2019) ou universitaire (DEUG, BTS, DUT, DEUST) dans les domaines médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique, d'animation
Ainsi que les personnes ayant obtenu l'attestation de formation « Education à la Vie » et ayant effectué 200 h d'activités d'accueil, d'informations relatives à la vie sexuelle, relationnelle et affective, avant début septembre.

Niveau d'entrée

- Niveau 5 (Bac +2)

Modalités d'admission

- Admission après entretien

L'acceptation du dossier (CV et lettre de motivation) est soumise à un entretien préalable de sélection. Cet entretien vise à évaluer les motivations et les aptitudes du candidat à suivre la formation, en tenant compte des connaissances de ce métier dont le candidat pourra faire preuve.
1ère commission de sélection : 26/05/2025
Date limite de dépôt des dossiers : 15/05/2025
2ème commission de sélection : 15/07/2025
Date limite de dépôt des dossiers : 30/06/2025

INFORMATIONS PRATIQUES

Contact formation

ISF, Institut des Sciences de la Famille
04 26 84 52 10
isfccf@univ-catholyon.fr

Frais pédagogiques

- Devis sur demande

Comment financer ma formation

- Plusieurs modes de financement sont possibles pour financer tout ou partie de votre formation en fonction de votre statut et de votre projet professionnel. Certains dispositifs peuvent se cumuler. Nous vous invitions à nous contacter pour obtenir un conseil selon votre

situation : isfccf@univ-catholyon.fr
- Lire notre article « Quel financement pour mon projet de formation continue ? »

Dates de formation

- Date de début : 16/09/2025
- Date de fin : 30/06/2027

Détail des dates pour la 1ère année
16, 17, 18, 19 septembre 2025
15, 16, 17 Octobre 2025
12, 13, 14, 26, 27, 28 Novembre 2025
10, 11, 12 Décembre 2025
14, 15, 16, 28, 29, 30 Janvier 2026
25, 26, 27 Février 2026
11, 12, 13, 26, 27 Mars 2026
23, 24 Avril 2026
21, 22 Mai 2026
4, 5 Juin 2026
Détail des dates pour la 2ème année : A venir

Lieu de la formation

- ISF, UCLy Campus Saint Paul, 10 place des Archives, 69002 LYON

Accessibilité

Une accessibilité physique et pédagogique aux personnes en situation de handicap est mise en place.
Le Pôle Santé de l'UCLy vous accompagne avec sa mission handicap pour faciliter votre parcours. *Contact : mission.handicap@univ-catholyon.fr*

Mentions légales

Nom de l'organisme de formation : UCLy
Raison Sociale de l'organisme de formation : AFPICL
N° d'activité de l'organisme de formation : 82690692669
Numéro SIRET de l'organisme de formation : 32693006200145

Les + de la formation

Effectif limité

Atelier d’échanges entre stagiaires du Conseil Conjugal et Familial et ceux de la Médiation Familiale

Contactez-nous

04 72 32 50 12

Lundi - Vendredi, 9h - 18h

Campus Saint-Paul
10, place des Archives - 69002 LYON
Métro Perrache (ligne A)
Tramways T2 et T1

Campus Carnot
23, place Carnot - 69002 LYON
Métro Perrache (ligne A)
Tramways T2 et T1

Campus Alpes Europe
25 rue de la Cité - 74000 ANNECY